



CHSCT DU 18 OCTOBRE 2018

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

En ce jour anniversaire de la création du CHSCT des DDI, dernier CHSCT de l'année et de cette mandature :

Un peu d'histoire, Monsieur le Président.

Force Ouvrière avait réclamé la mise en place d'une instance nationale de dialogue social en 2012 afin de traiter les questions relatives à l'hygiène à la sécurité, aux conditions travail, et à la santé des agents en DDI.

Longtemps seuls dans cette bataille de mise en place de cette instance, nous ne pouvons que constater qu'elle a toute sa place et son rôle à jouer pour le bon fonctionnement des services déconcentrés interministériels et l'accompagnement des agents.

En toute chose à la fin d'un cycle, d'un mandat, d'une présidence il y a l'heure des bilans.

FO constate, que sous l'impulsion du CHSCT, l'administration œuvre pour se mettre en conformité avec les textes et vous demande de veiller à leur application dans tous les services.

Les dossiers et les sujets inscrits sur la feuille de route 2016-2018 que nous avons eu à traiter furent d'une densité incontestable, le travail accompli a permis de faire avancer de nombreux dossiers :

- Baromètre social dans les DDI ;
- Temps de travail ;

- Encadrement intermédiaire ;
- Astreintes et gestion de crise ;
- Télétravail : Bilan prévu au décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif au télétravail dans les DDI en cours de réalisation ;
- Harmonisation des dons de jours de repos en application du décret n°2015-580 du 28 mai 2015 dans les DDI ;
- Harmonisation de la restauration et mise en place d'une subvention complémentaire versée aux agents : déploiement sur l'ensemble des directions en cours ;
- Protection sociale des agents ;
- Médecine de prévention.

Tous les problèmes ne sont pas réglés, loin de là, et beaucoup de sujets sont encore sur la table :

- Le fonctionnement des comités médicaux et des commissions de réforme dans les DDI dossiers non aboutis, à l'ordre du jour de ce CHSCT ;
- Le harcèlement dans les services
- Violences sexistes par le prisme d'un groupe de travail dont les travaux sont en cours.
- Le non remplacement des assistantes sociales dont la charge de travail ne cesse de croître, au bord du burn -out pour certaines, malmenées dans leur travail.
- Les alertes issues du dernier bilan social pour lesquelles nous attendons des réponses.

La route sera longue et semée d'obstacles dont le plus marquant s'appelle AP 2022 qui vous obligera, et nous obligera à avoir envers nos collègues une attention bienveillante dans l'accompagnement des agents afin d'éviter les nombreux risques psychosociaux liés aux différentes réformes successives que nous subissons.

Vous l'avez compris, M. le Président, nous continuerons d'exiger le maintien des CHSCT des DDI, Ministériels et Locaux.

Le CHSCT a encore du travail sur la planche, et FO s'attachera à ce qu'on ne la lui savonne pas !

Pour FO

- **Oui** la prévention des risques psychosociaux passe d'abord par une volonté politique de stabiliser le contexte institutionnel et organisationnel, ainsi que les missions et les effectifs des services.
- Alors **oui** à la stabilisation des organisations, au respect des garanties minimales, à la désintensification et à la répartition des charges de travail,
- **Non** à la disparition programmée de la médecine de prévention « spécialisée » et des moyens consacrés à la médecine de prévention dans les services, ainsi qu'à la suppression des CHSCT..

FO exige le retour à des conditions de travail décentes et à la prise en compte de l'humain dans l'organisation des services!

**SERVICE
PUBLIC**
JE-NOUS-TOUS
AVEC **FO!**